



CTAprotect

**La protection complète
de vos climatiseurs,
groupes frigorifiques et
pompes à chaleur
industrielles**

Avantages...

pour l'installateur

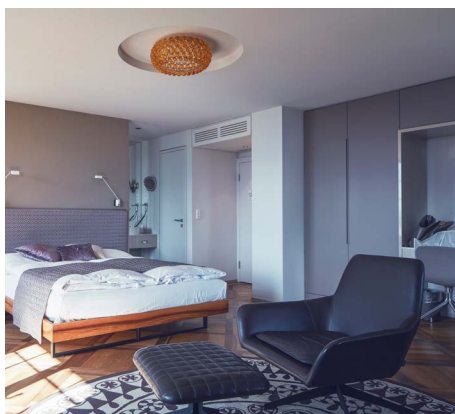
- Prolongation de garantie pouvant atteindre 15 ans
- Réduction au minimum des risques envers le client
- Offre d'un service exclusif au client grâce à cette protection complète
- Service et support technique par des spécialistes ayant une formation spécifique aux produits

pour l'exploitant de l'installation

- Une installation au réglage parfait pour un rendement énergétique optimal
- Durabilité accrue de l'installation grâce à un entretien régulier
- Bon fonctionnement garanti par nos techniciens
- Des années sans soucis grâce à une prime annuelle fixe permettant de maîtriser votre budget



CTAprotect ne peut être conclu que pendant la première année d'exploitation, et ce pour un nombre d'années au choix ; la période maximale est toutefois fixée à 15 ans à compter de la mise en service. Les frais de la prolongation de garantie dépendent de la durée du contrat choisie ainsi que de la dimension de l'installation.



Sans souci durant des années

CTAprotect, la protection complète, vous offre ainsi qu'à vos clients une sécurité garantie pour vos climatiseurs, groupes frigorifiques et pompes à chaleur industrielle et ce pour une durée au choix de 2 à 15 ans à compter de la mise en service des appareils.

En cas de conclusion de CTAprotect, les climatiseurs, groupes frigorifiques et pompes à chaleur industrielles de CTA seront parfaitement entretenus par nos spécialistes qui interviendront dans un délai de 24 heures maximum en cas de panne. Vous et vos clients bénéficierez ainsi d'une protection complète et optimale à des coûts prévisibles – pour que vos climatiseurs, groupes frigorifiques et pompes à chaleur industrielles restent longtemps performants et économiques. La prolongation de garantie peut être résiliée chaque année.

**Vous trouverez les informations
sur les contrats de maintenance
sur notre page de services**



cta.ch/ctaprotect-fr

**Souscrivez votre contrat CTAprotect au plus tard
un an après la mise en service de vos appareils et
profitez de nos prestations:**



Travail, pièces et frais inclus
Réparation de tous les composants



Dépannage dans les 24 heures durant les heures
d'ouverture normales



Livraison de fluide frigorigène et de pièces détachées d'origine
pendant au moins 5 ans et solution de rechange correspondante
jusqu'à 15 ans à compter de la mise en service



Maintenance complète avec contrôle d'exploitation et
de fonctionnement



Contrôles d'étanchéité obligatoires



protect@cta.ch
021 654 99 00



climat

froid

chaud

service

Nous. CTA.

De par son grand savoir-faire et sa fiabilité, notre PME familiale suisse attachée au marché économique régional est en faveur des énergies renouvelables et propose des solutions pertinentes sur le plan énergétique.

Nous sommes une société familiale suisse dirigée par ses propriétaires qui s'engage dans toute l'Europe en faveur des énergies renouvelables et des solutions pertinentes sur le plan énergétique. Qu'il s'agisse d'un produit standard ou d'un système sur-mesure, l'important est que vous atteigniez grâce à nos climatisations, groupes froids et pompes à chaleur la température souhaitée en ménageant les ressources limitées avec le moins d'énergies fossiles. Nos ingénieurs mettent au point des produits toujours plus efficaces et moins énergivores. Plus de 200 collaborateurs mettent à profit leurs connaissances spécialisées pour transformer vos désirs, vos idées et vos exigences en solutions concrètes.

Berne

Tél. +41 31 720 10 00

Zurich

Tél. +41 44 405 40 00

Lausanne

Tél. +41 21 654 99 00

Soleure

Tél. +41 32 677 04 50

Bâle

Tél. +41 61 413 70 70

Lucerne

Tél. +41 41 348 09 90

Uzwil

Tél. +41 71 951 40 30

www.cta.ch

Info@cta.ch

